

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 26 JUIN 2024

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 20 (dont 1 suppléant)

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

Le 26 juin 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle du conseil municipal de Val d'Isère, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Jean-Claude BERGER SABBATEL (suppléant)

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Thierry GAIDE

Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Lionel ARPIN

EXCUSÉS

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

Val d'Isère : Gérard MATTIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2024-92 *ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES POUR L'ANNÉE 2024*

Il est présenté au conseil communautaire le tableau des subventions de fonctionnement accordées aux différentes associations pour un montant total de 41 000 euros au titre de l'année 2024.

Nom de l'association	Montant arbitré en commission
Musiques actuelles	2 000
P'tit Théâtre	1 000
Harmonie Saint Bernard	5 000
ADAC (Association pour le Développement d'Albertville et de son territoire par la Culture) - Dôme Théâtre	10 000
Mineurs de fond (festival Pantomines)	8 000
Jupes Vertes (festival L'Étincelle)	15 000

VU le rapport d'orientation budgétaire présenté au conseil communautaire du 26 janvier 2024 ;
VU l'avis favorable de la commission culture & patrimoine en date du 5 février 2024.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le tableau des subventions aux associations culturelles 2024 ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au compte 65748 du budget principal.

Yannick AMET

Président

